



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition signée par 1 060 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes de la région sud de Lanaudière.

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT la hausse importante des naissances dans le sud de Lanaudière depuis les dernières années;

CONSIDÉRANT QU'il manque actuellement plus de 3 000 places en garderie à 7 \$ à Terrebonne, simplement afin de combler les besoins existants;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement libéral n'a fait aucune annonce dans son dernier budget concernant de nouvelles places en garderie dans Lanaudière, que ce soit en CPE, en garderie privée ou encore en milieu familial;


CONSIDÉRANT QUE de nombreux parents sont dans l'impossibilité de trouver une place en garderie à 7 \$ pour leur enfant alors que leur congé parental est sur le point de se terminer;

CONSIDÉRANT QU'au cours des dernières années, le gouvernement a privilégié les garderies privées dans ses derniers développements de places, au détriment des CPE sans but lucratif, de leur modèle de gouvernance démocratique impliquant directement les parents et de leur ouverture plus grande aux poupons, aux enfants handicapés ainsi qu'à la garde à temps partiel;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, réclavons que le gouvernement libéral s'engage formellement à revenir sur sa décision et à débloquer de nouvelles places en garderie, particulièrement des places à 7 \$, au plus tard lors du prochain budget, soit celui de 2012-2013, en privilégiant les CPE pour ce faire.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.


Mathieu Traversy, Terrebonne

01/11/11
Date